

**DEMANDE DE SOUMISSIONS 24062-24-010 DU SCT  
SÉRIE DE QUESTIONS ET RÉPONSES N° 1**

**Question 1**

En ce qui concerne M2 : Le SCT accepterait-il les propositions de fournisseurs qui détiennent deux (2) des trois (3) certifications requises ? Si ce n'est pas le cas, y aurait-il d'autres équivalents acceptables ?

**Réponse 1**

Non. La Couronne n'est pas prête à modifier M2.

**Question 2**

En ce qui concerne M5 : Le SCT accepterait-il d'autres qualifications au lieu de l'accréditation du Bureau de la traduction (par exemple, 10 ans d'expérience professionnelle) ?

**Réponse 2**

Non. La Couronne n'est pas disposée à modifier M5.

**Question 3**

Veillez préciser si nous devons soumettre une ressource sous M5 ou non. Qu'est-ce qui est exactement requis ?

**Réponse 3**

L'État n'évalue pas les ressources dans le cadre de l'évaluation des soumissions, elles seront évaluées au moment de l'émission de l'AT.